

Communiqué de presse

Place financière suisse : il faut maintenant des lois pour des investissements respectueux du climat

Berne, 9 novembre 2020. Les résultats du test de compatibilité climatique de l'OFEV publiés aujourd'hui confirment l'échec de la politique actuelle du Conseil fédéral qui consiste à s'appuyer sur des mesures volontaires. Avec ses investissements et ses financements, le secteur financier continue à promouvoir un réchauffement climatique qui dépasse largement l'objectif climatique de l'accord de Paris, à savoir un maximum de 1,5 degré. L'Alliance climatique demande des réglementations.

Le rapport de l'OFEV confirme que le comportement d'investissement des banques, des compagnies d'assurance et des fonds de pension continue d'empêcher la Suisse d'apporter sa juste contribution à la réorientation des flux financiers conformément à l'accord de Paris sur le climat.

Le rating climatique des caisses de pension, de la Suva et de l'AVS publiée le 1er novembre par l'Alliance climatique montre que 92 % du capital de prévoyance n'est pas investi de manière compatible avec la protection du climat. Trois ans après la ratification de l'accord de Paris sur le climat par la Suisse, les fonds de pension ignorent encore largement les risques climatiques. Seuls 8 % des avoirs de prévoyance de la Suisse sont investis par des institutions qui concentrent leurs investissements sur une réduction conséquente des émissions de gaz à effet de serre financées.

«Les banques ne doivent pas donner d'argent aux entreprises qui produisent ou brûlent des combustibles fossiles particulièrement nocifs comme le charbon, le pétrole ou le gaz », déclare Peter Haberstich, directeur de campagne pour le climat et la place financière de Greenpeace Suisse. «Dans la situation actuelle, il n'y a aucune légitimité pour de telles sources d'énergie.»

L'UE est en avance sur la Suisse : les banques, les fonds de pension et les autres acteurs financiers doivent divulguer leurs stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre qu'ils financent. Cette mesure oblige le secteur financier à éviter la perte de valeur imminente des investissements dans les entreprises de l'économie fossile.

«L'Alliance climatique demande au Conseil fédéral et aux responsables politiques d'intégrer immédiatement et intégralement dans le droit suisse les dispositions de l'UE relatives à une meilleure gestion des risques financiers liés au climat et à la réorientation des flux financiers», déclare Christian Lüthi, directeur de l'Alliance climatique : «L'approche de laisser-faire qui prévalait jusqu'ici doit être remplacée par une gestion active. Les institutions financières doivent être obligées de divulguer les émissions de gaz à effet de serre qu'elles financent. Les banques, les compagnies d'assurance, les gestionnaires d'actifs et les fonds de pension doivent définir des plans d'action contraignants pour garantir que leurs activités sont respectueuses du climat.»

Pour de plus amples informations et questions

- Christian Lüthi, directeur, Alliance climatique, Tel. +41 76 580 44 99, christian.luethi@klima-allianz.ch
- Peter Haberstich, directeur de campagne pour le climat et la place financière de Greenpeace Suisse, Tel. +41 76 337 44 49, peter.haberstich@greenpeace.org

Informations de fond

Analyse de la compatibilité climatique par l'OFEV (9 novembre 2020)

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-81034.html>

Rating climatique des caisses de pension par l'Alliance climatique (1er novembre 2020)

<https://www.klima-allianz.ch/fr/rating-climatique/>

La politique du Conseil fédéral (6 décembre 2019)

[Le Conseil fédéral réaffirme que la finance durable est une chance pour la Suisse](#)

Les dispositions de l'UE

[REGULATION \(EU\) 2019/2088 OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL of 27 November 2019 on sustainability-related disclosures in the financial services sector:](#)

- Financial market participants shall publish on their websites information about their policies on the integration of sustainability risks in their investment decision-making process.
- Financial advisers shall publish on their websites information about their policies on the integration of sustainability risks in their investment advice or insurance advice.
- Financial market participants shall include:
 - information about their policies on the identification and prioritisation of principal adverse sustainability impacts and indicators;
 - a description of the principal adverse sustainability impacts and of any actions in relation thereto taken or, where relevant, planned;
 - a reference to their adherence to responsible business conduct codes and internationally recognised standards for due diligence and reporting and, where relevant, the degree of their alignment with the objectives of the Paris Agreement.

[Finance durable: l'UE parvient à un accord politique sur un système de classification unifié au niveau de l'UE](#)

En décembre 2019, le Parlement et le Conseil de l'UE sont parvenus à un accord politique sur la réglementation de la taxonomie. Il fournit le cadre pour l'établissement d'une « liste verte » d'activités économiques et la classification des entreprises comme brunes ; elle comprendra également des obligations de publication détaillées pour les acteurs du marché. L'UE disposera bientôt d'un système de classification commun qui incitera le secteur privé à investir dans le développement durable et contribuera à une économie climatiquement neutre. Cela sert de base pour décider quels investissements peuvent être considérés comme durables et respectueux du climat et lesquels ne le sont pas.

[Swiss Sustainable Finance. EU Action Plan on Sustainable Finance. Effect on Swiss Financial Institutions](#), décembre 2019, Résumé de l'état actuel de toutes les dispositions de l'UE.

Les leviers climatiques de la Suisse

[Le plus grand levier par lequel la Suisse peut influencer le climat, c'est l'argent](#) (site web de l'Alliance climatique)

Les activités gérées par la place financière suisse produisent **vingt fois** plus d'émissions de gaz à effet de serre que les activités « territoriales ». La preuve en est [ici](#) (en allemand)

Au sujet de l'Alliance Climatique

L'Alliance Climatique Suisse a été fondée en 2004. Avec ses plus de [90 organisations membres et partenaires](#) dans les domaines de l'environnement, du développement, des mouvements religieux, de la jeunesse, des syndicats et de la protection des consommateurs, elle s'engage en faveur d'une politique climatique juste et durable.